

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2020-2021/2 ^{ème} Cycle
Titre	CESS Professionnel
Matière	Techniques Commerciales

**Direction de l'organisation
des jurys**

Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret : Techniques Commerciales

Volume horaire : 6 heures

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

CESS : Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement professionnel.

●●● Programme

Le numéro du programme : 241-2004-249

www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/241-2004-249.pdf

L'examen écrit portera sur les matières suivantes du programme :

- Les documents commerciaux :
L'activité économique – l'entreprise commerciale – le contrat de vente – les opérations d'achat – les opérations de vente - les opérations financières
- L'environnement professionnel :
ONSS - contrat de travail – syndicats - juridictions
- La pratique professionnelle :
La comptabilité simplifiée sur papier (TVA-livres comptables)

Rappel : Ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie Bruxelles. Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d'évaluation.

II. Organisation de(s) l'examen(s)

Modalité d'évaluation d'examen(s)

Examen **écrit**.

Nombre d'heure : 3 heures / La durée de l'examen peut être adaptée en fonction des candidats à besoins spécifiques.

Matériel

Matériel requis : Calculatrice scientifique, Stylos, Effaceur, Crayons (3 couleurs différentes), Latte, Rapporteur, Gomme

Matériel autorisé : Matériel scolaire de base

Matériel refusé : GSM, smartphone, tablette, montre connectée et dictionnaire, feuilles de brouillon, contenant non transparent (trousse, plumier, farde ...)

III. Evaluation et sanction des études

Dispense

Dispense obtenue si la note est supérieure ou égale à 50%.